

GRAND PRIX D'ANGLLET- CHIBERTA

Golf de Chiberta du 08 au 11 juillet 2010

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGolf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Tous les joueurs (ses) devront avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf qui, **pour les joueurs licenciés en France, devra avoir été enregistré par la FFGolf avant le mardi 08/06 à minuit, faute de quoi l'inscription sera rejetée.** Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement sur l'addition des 4 tours. Le nombre de joueurs qualifiés pour jouer les 36 derniers trous sera fixé par le comité de l'épreuve et devrait représenter 60% du champ des joueurs et joueuses.

II-1- Séries :

⇒ 1^{ère} série Messieurs (catégorie 4 en 2008) : comprendra **117 joueurs maximum** qui seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaire de la licence or Elite de l'année en cours puis le classement à l'ordre du mérite national puis s'il reste des places par ordre croissant d'index qui sera de toute façon \leq à **04,4**.

⇒ 1^{ère} série Dames (catégorie 4 en 2008): comprendra **39 joueuses maximum** qui seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de moins de 17 ans titulaire de la licence or Elite de l'année en cours puis le classement à l'ordre du mérite national puis s'il reste des places par ordre croissant d'index qui sera de toute façon \leq à **06,4**.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : le comité d'organisation disposera de 20 wild-cards (incluses dans les 156 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Note 3 : l'ordre du mérite pris en compte sera celui au 01/06 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 08/06. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

II-2 - Départage

- **A l'issue des 2 tours qualificatifs**, en cas d'égalité pour la dernière place qualificative, le Comité de l'Épreuve se réserve le droit soit d'intégrer les joueurs à égalité soit d'organiser un play off en "mort soudaine".

- **A l'issue des 4 tours** en cas d'égalité pour la **première place** de chaque série, le départage se fera en **play-off mort subite**, joué immédiatement après l'arrivée du dernier joueur. Les conditions des play-offs seront affichées par le comité sur le tableau officiel.

- De plus le Comité de l'Épreuve peut décider d'effectuer ce départage sur les 18, 9, 6, etc. derniers trous dans le cas où le play-off ne pourrait se dérouler normalement et/ou complètement.
- **Dans tous les autres cas** le départage se fera sur le dernier tour et si l'égalité subsistait sur les 9, 6, 3, etc. derniers trous.

II-3 - Départs

Les départs se feront en principe des départs n° 1 et 10 et pour le 1^{er} tour dans l'ordre croissant des Index. Pour le 2^e tour l'ordre des départs se fera en permutant chaque moitié des départs 1 et 10, tout en y conservant le même ordre. Après le cut, pour les 2 derniers tours, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats. Voir le tableau officiel.

III – ENGAGEMENT

III-1 – Inscriptions :

- **Les engagements sont à adresser avant le 08 juin par écrit au golf de Chiberta.** Aucun engagement par téléphone, fax ou email ne sera pris en considération.
- **Les inscriptions seront mises en réserve jusqu'à la clôture le 08/06 à minuit.** Dans le cas où le 09/06, les joueurs ne rentreraient pas dans le champ (voir § II-1), les droits d'inscriptions leur seront restitués.
- **Les inscriptions ne sont recevables** que dans la mesure où elles mentionnent **le nom, prénom, adresse, index, n° de licence et incluent les droits d'inscriptions.**
- **La journée d'entraînement** est prévue la veille du premier tour, soit le mercredi 08 juillet sur réservation au golf de Chiberta.

-

III-2 - Droit d'Inscription :

- **110 €** pour les adultes
- **55 €** pour les juniors nés entre 1985 et 1991 (25 ans et moins).
- **15 €** pour les jeunes nés en 1992 (18 ans) et après.

IV – ENREGISTREMENT DES JOUEURS

Tous les joueurs(ses) inscrits devront se faire enregistrer avant le 1er tour par téléphone, fax, e-mail ou en se présentant au bureau du tournoi à partir du mardi matin 05/07 et jusqu'au mercredi 07/07 à 13H.

Tout joueur inscrit qui ne se sera pas enregistré dans ces délais, **sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve et ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.**

V – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, **un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent**, quitte à le repousser au jour suivant.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

VI - REGLEMENT GENERAL

V-1 – Tenue

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Blue jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits.

Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. Le port des chaussures à clous leur est interdit, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

IV-2 – Tableau Officiel

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

IV-3 – Recording et Enregistrement des Scores

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- **Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou.** Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6.b.
- **Les joueurs sont invités à attendre que leur carte ait été vérifiée. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6.c, lorsque le joueur quittera la tente de recording.**

IV-4 - Contrôle anti-dopage

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la FFGolf (lire § 5.4-1 du Vade-mecum sportif des Clubs).

VII - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours ou de participants à ceux prévus par le règlement. Sa composition sera affichée au tableau officiel.

VIII - PROCLAMATION DES RESULTATS ET REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 11 juillet, 30 minutes après l'arrivée du dernier joueur et sera suivie d'un cocktail.

Prix : 3 prix brut dans chaque série.

GOLF DE CHIBERTA
104 Bd des Plages – 64600 Anglet - Tél. : 05 59 52 51 10
Mail : golf.chiberta@wanadoo.fr – Web : www.golfchiberta.com